

# CONDITIONS DE VENTE

Applicables au 18/10/ 2024

La SEM SAGEST TIGNES DEVELOPPEMENT, Société Anonyme d'Economie Mixte, au capital de 762 245,09 euros, immatriculée au RCS de Chambéry sous le n° 349 231 068, situé à la Marlière, BP 51 – 73321 Tignes Cedex, numéro de TVA intracommunautaire FR96349231068 (ci-après « TIGNES DEVELOPPEMENT ») vend des titres de transport saison (ci-après le « Titre de Transport ») via le site internet disponible à l'adresse <https://skisaison.tignes.net> (ci-après le « Site internet »).

## ARTICLE 1. CONTENU ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions de vente (ci-après les « Conditions de Vente ») régissent les relations entre TIGNES DEVELOPPEMENT, chargée de la promotion et de la commercialisation de la station de Tignes, et tout consommateur (ci-après le « Client ») qui :

- Achète auprès de Tignes Développement un titre de transport saison, pour le domaine de Tignes ou le domaine de Tignes-Val d'Isère permettant d'utiliser une ou plusieurs remontées mécaniques exploitées par la Société des Téléphériques de la Grande Motte (ci-après « STGM ») et la Société des Téléphériques de Val d'Isère (ci-après « STVI »).

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le Client. Préalablement à cette date, les présentes Conditions de Vente sont mises à la disposition de tout Client à titre informatif.

Toute commande de Titre de transport implique l'acceptation sans réserve par le Client et l'adhésion pleine et entière aux présentes Conditions de Vente qui prévalent sur tout autre conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par TIGNES DEVELOPPEMENT.

Le Client déclare avoir pris connaissance des Conditions de Vente et les avoir acceptées avant la passation de sa commande. A cet égard, elles lui sont opposables conformément aux termes de l'article 1119 du Code civil.

TIGNES DEVELOPPEMENT est libre de modifier, à tout moment et sans préavis, les présentes Conditions de Vente, afin notamment de prendre en compte toute évolution légale et/ou technique. Les Conditions de Vente applicables à l'achat sont celles acceptées par le Client au moment de la passation de la commande.

En cas de contradiction entre les Conditions de Vente en français et les Conditions de Vente dans une autre langue, les Conditions de Vente en français prévalent.

## ARTICLE 2. DESCRIPTIF DES TITRES DE TRANSPORT

### 2.1 Titres de transport

Les Titres de Transport, ne sont valables que pour tout ou partie de la saison pour laquelle ils ont été commandés.

### 2.2 Conditions d'accès au Titre de transport saison vendu par TD

Ces Titres de Transport ne sont réservés qu'aux seuls adhérents, et leurs ayants-droits, des Programmes Partenariat Socioprofessionnels / Employeurs et Partenariat Propriétaires annuels de TIGNES DEVELOPPEMENT.

### 2.3 Lieu de vente

Les Titres de Transport saison sont achetés prioritairement sur le site internet réservé suivant : <https://skisaison.tignes.net>

## **2.4 Photographie**

Lors de l'achat d'un Titre de Transport valable pour la totalité de la saison, le Client doit fournir une photographie de l'utilisateur de ce Titre de Transport. Il doit s'agir d'une photographie d'identité récente, de face, sans lunettes aux verres teintés ni couvre-chef.

## **2.5 Délivrance des Titres de transport**

Chaque Titre de Transport est délivré sous la forme d'une carte à puce appelée support.

Cette carte est fournie gratuitement lors de l'achat du Titre de Transport.

Lors de l'achat d'un Titre de Transport sur le Site Internet valable pour la saison d'hiver (sauf en cas de rechargement tel que prévu à l'article 7) le Client peut :

- Soit retirer la carte dans un Point de Vente de la STGM, au minimum 5 jours après la confirmation de sa commande, si le Titre de Transport est valable pour la totalité de la saison. Il doit pour cela se munir de la confirmation de sa commande et d'une pièce d'identité ;
- 

## **ARTICLE 3. COMMANDE**

### **3.1 Passation de la commande**

Le Client répondant aux conditions de l'article 2.2 peut acheter un Titre de Transport à son nom.

Lorsqu'il effectue une commande sur le Site Internet, le Client :

1. Sélectionne-le ou les Titres de Transport ;
2. Vérifie sa commande, si nécessaire la modifie, puis la valide ;
3. Crée un compte personnel, s'il n'en dispose pas déjà ;
4. Renseigne ses identifiants pour accéder à son compte personnel ;
5. Fournit les informations nécessaires à la personnalisation des Titres de Transport ainsi que le code coupon ;
6. Choisit les modalités de délivrance des Titres de Transport : rechargement ou en point de vente forfaits
7. Choisit d'ajouter ou non à sa commande l'assurance saison Carré Neige
8. Accepte les Conditions de Vente et les conditions d'utilisation des Titres de Transport ;
9. Paye sa commande.

Une fois la commande payée, le Client reçoit par courriel un message de confirmation de sa commande qui vaut facture

### **3.1 Suivi de la commande**

Lors de l'achat d'un Titre de Transport sur le Site Internet, le Client peut obtenir des informations sur sa commande en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [forfaitsaisontd@tignes.net](mailto:forfaitsaisontd@tignes.net), adresse mail gérée par Tignes Développement.

## **ARTICLE 4. TARIF**

Le tarif des Titres de Transport saison est disponible dans les Programmes Partenariat Socioprofessionnels / Employeurs et Partenariat Propriétaires annuels de TIGNES DEVELOPPEMENT.

Les prix sont exprimés en euros et toutes taxes comprises.

Le prix applicable est celui en vigueur lors de la passation de la commande par le Client. Ils sont susceptibles d'être modifiés en cours de saison en cas de variation de ces taxes.

Les réductions de prix sont appliquées sur la base de la grille tarifaire publique. Elles ne sont pas cumulables avec une autre réduction de prix.

Afin de bénéficier du tarif promotionnel, le Client devra saisir un code coupon à usage unique en cours de validité, donné par son employeur ou réceptionné dans le cadre du partenariat propriétaire et qui ne pourra être utilisé que sur le site internet de vente des forfaits saison spéciaux. Ce code devra être entré dans le champs prévu à cet effet lors de la commande sur internet.

Tout usage inapproprié de ce coupon entrainera immédiatement la non validité du coupon et la résiliation possible de l'adhésion du Programme partenariat.

## **ARTICLE 5. PAIEMENT**

Le paiement des Titres de Transport doit être effectué en euros.

Le paiement s'effectue au moyen d'une carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Mastercard) via la plateforme sécurisée du prestataire de paiement PAYZEN ce que le Client reconnaît et accepte expressément.

Le Client garantit que sa carte bancaire est en cours de validité et qu'il est pleinement autorisé à l'utiliser pour le paiement de sa commande.

Les modalités de paiement sont propres à la plateforme PAYZEN, et sont indépendantes de TIGNES DEVELOPPEMENT, qui n'intervient en aucune manière dans l'utilisation dudit service.

TIGNES DEVELOPPEMENT ne pourra être tenue pour responsable de tout usage frauduleux de la carte bancaire utilisée par le Client pour le paiement ou d'un quelconque dysfonctionnement survenant sur la plateforme de paiement PAYZEN.

## **ARTICLE 6. JUSTIFICATIF DE COMMANDE**

Un justificatif de vente (ci-après le « Justificatif de Commande ») est délivré au Client lors de l'achat d'un Titre de Transport. Lors de l'achat sur le Site Internet, le Justificatif de Commande est le courriel de confirmation de la commande.

Le Client est invité à conserver ce Justificatif de Commande pendant toute la durée de validité du Titre de Transport. Ce Justificatif de Vente lui sera nécessaire en cas de contrôle, pour effectuer une demande de dédommagement ou de remplacement, par exemple. Et également pour attester de son assurance Carré Neige.

## **ARTICLE 7. RECHARGEMENT DES TITRES DE TRANSPORT**

La carte à puce sur laquelle un Titre de Transport est encodé est rechargeable une ou plusieurs fois. Un nouveau Titre de Transport peut ainsi être encodé sur cette carte.

Le rechargement peut s'effectuer sur le Site Internet, le Client aura son ancien support à recharger ou pourra récupérer un support vierge à l'Office de Tourisme ou dans un point de vente.

## **ARTICLE 8. MODIFICATION OU ANNULATION D'UNE COMMANDE**

Le Client peut obtenir sans frais l'annulation d'une commande si les conditions suivantes sont réunies :

- La demande d'annulation parvient à TIGNES DEVELOPPEMENT au plus tard 48h avant le premier jour d'utilisation du Titre de Transport et avant la fin de la saison hivernale concernée.
- Le Titre de Transport n'a pas été utilisé, même partiellement, y compris après l'envoi de la demande d'annulation.

Le Client doit envoyer sa demande d'annulation par courriel à l'adresse suivante : [forfaitsaisontd@tignes.net](mailto:forfaitsaisontd@tignes.net). Il doit mentionner dans son courriel le numéro de référence de sa commande, indiqué dans le message de confirmation de sa commande qu'il a reçu par courriel.

En cas d'annulation d'une commande et dans le cadre d'un forfait non utilisé, TIGNES DEVELOPPEMENT annulera sans frais le Titre de Transport. Elle créditera la carte bancaire utilisée lors de la commande du prix total de cette commande.. Ce crédit est effectué dans un délai de quinze jours suivant la réception de la demande du Client. Si le Client souhaite obtenir un nouveau Titre de Transport, il doit effectuer un achat selon les modalités prévues par les Conditions de Vente. Il peut utiliser la même carte à puce que celle sur laquelle était encodé le Titre de Transport annulé.

## **ARTICLE 9. DEDOMMAGEMENT**

Le Client, utilisateur d'un Titre de Transport ne peut bénéficier d'aucun remboursement total ou partiel ou échange de ce Titre de Transport, ni d'aucune prolongation ou d'aucun report de leur validité.

Par exception, le Client peut obtenir le remboursement d'un Titre de Transport dans les conditions posées à l'article 8, et bénéficier d'un dédommagement dans les cas détaillés ci-après.

Un dédommagement pourra éventuellement être accordé, dans les conditions ci-après, sous réserve de l'acceptation expresse de TIGNES DEVELOPPEMENT.

### **9.1 Interruption du fonctionnement des remontées mécaniques pour raison sanitaire sur décision des pouvoirs publics**

En cas de fermeture pour raison sanitaire, sur décision des pouvoirs publics, de la totalité des remontées mécaniques exploitées par la STGM pendant une ou plusieurs journées entières, le Client peut demander le remboursement du Titre de Transport qu'il a acheté auprès de TIGNES DEVELOPPEMENT.

En cas d'acceptation de cette demande, le montant remboursé est calculé au prorata des jours de fermeture en application de la décision administrative durant la période de validité du Titre de Transport.

Pour obtenir ce dédommagement, le Client doit adresser une demande à TIGNES DEVELOPPEMENT aux coordonnées indiquées à l'article 17. Cette demande doit être accompagnée du Justificatif de Commande et, en cas d'achat d'un Titre de Transport, d'une copie de ce Titre de Transport.

Aucun autres incidents que ceux précités ne pourra donner droit à un quelconque dédommagement.

### **9.2 Non-utilisation d'un Titre de Transport**

Si un Titre de Transport acheté auprès de TIGNES DEVELOPPEMENT n'a pas été utilisé pour une autre raison que celles visées à l'article 9.1, le Client peut en obtenir :

- Le remboursement du Titre de Transport.

Un Titre de Transport partiellement utilisé est considéré comme utilisé. Il n'est donc pas possible d'en obtenir le report ou le remboursement en application de cet article.

Pour obtenir le report du Titre de Transport, le Client doit transmettre à TIGNES DEVELOPPEMENT le Titre de Transport et le Justificatif de Vente correspondant. Pour obtenir le remboursement du Titre de Transport, le Client doit adresser une demande à TIGNES DEVELOPPEMENT aux coordonnées indiquées à l'article 17. Cette demande doit être accompagnée d'une copie du Titre de Transport et du Justificatif de Vente correspondant.

## **ARTICLE 10. DROIT DE RETRACTATION ET DROIT DE RENONCIATION**

Le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par le code de la consommation français en cas d'achat d'un Titre de Transport sur le Site Internet.

## **ARTICLE 11. RESPONSABILITE**

Il incombe au Client de choisir le Titre de Transport, la plus adapté(e) à ses besoins et à ses contraintes.

Des restrictions d'accès, liées par exemple à l'âge ou à la condition physique de l'utilisateur, peuvent s'appliquer à certaines remontées mécaniques. Ces restrictions peuvent être consultées dans les Points de Vente, sur le Site Internet et à l'embarquement de chaque remontée mécanique.

TIGNES DEVELOPPEMENT et la STGM ne sauraient voir leurs responsabilités engagées du fait d'une inadéquation du Titre de Transport aux besoins et aux contraintes du Client, de l'utilisateur du Titre de Transport.

## **ARTICLE 12. REFUS DE VENTE**

TIGNES DEVELOPPEMENT se réserve la faculté de refuser la vente d'un Titre de Transport à tout Client ne satisfaisant pas aux conditions de l'article 2.2.

## **ARTICLE 13. DONNEES PERSONNELLES**

### **13.1 Finalité et fondement des traitements de données personnelles**

Les données personnelles collectées à l'occasion de l'achat d'un Titre de Transport, sont traitées afin de :

- Traiter la commande. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat conclu entre TIGNES DEVELOPPEMENT et le Client ;
- Envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux ou à des concours ou à des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé, s'agissant des messages envoyés par TIGNES DEVELOPPEMENT, sur l'intérêt légitime de cette dernière à développer ses activités
- Répondre aux demandes d'informations, commentaires et réclamations du Client. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client.

### **13.2 Responsable des traitements**

Les traitements mentionnés ci-dessus sont effectués sous la responsabilité de TIGNES DEVELOPPEMENT, représentée par son Directeur général et dont les coordonnées sont indiquées en tête des présentes Conditions de vente.

### **13.3 Destinataires des données personnelles**

Les données collectées sont destinées :

- A TIGNES DEVELOPPEMENT ;
- A la STGM pour le traitement de la commande ;
- Aux prestataires dont l'intervention est nécessaire pour effectuer les traitements mentionnés ci-dessus.

### **13.4 Durées de conservation des données personnelles**

Les données collectées sont conservées pour les durées suivantes :

- Données utilisées pour traiter une commande :  
La commande étant effectuée par voie électronique, pendant cinq ans à compter de leur collecte.  
Par exception, le numéro et la date d'expiration de la carte bancaire sont conservés pendant quinze mois à compter de la dernière date de débit à des fins de preuve en cas de contestation de la transaction. Le cryptogramme n'est pas conservé après la transaction ;  
Par exception également, la photographie est conservée jusqu'au terme de la validité du Titre de Transport auquel elle est associée ;
- Données utilisées pour envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux ou à des concours ou à des enquêtes de satisfaction : pendant trois ans à compter de leur collecte, ce délai étant renouvelé à chaque interaction significative entre le Client et TIGNES DEVELOPPEMENT (nouvelle commande, demande d'informations, etc.) ;
- Données utilisées pour répondre aux demandes d'information, commentaires et réclamations du Client : pendant la durée nécessaire au traitement de ces demandes, commentaires et réclamations.

### **13.5 Droits des personnes dont les données sont traitées**

La personne dont les données sont traitées peut accéder aux données la concernant, les faire rectifier ou effacer, les transférer ou les faire transférer à un tiers, en obtenir la limitation du traitement ou s'opposer à ce traitement. Elle peut en outre retirer son consentement au traitement de ses données, le retrait de ce consentement n'affectant toutefois pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait. Pour exercer ces droits, elle doit adresser une demande au délégué à la protection des données de TIGNES DEVELOPPEMENT, aux coordonnées indiquées à l'article 17.

TIGNES DEVELOPPEMENT se conformera à cette demande sous réserve du respect des obligations qui s'imposent à elle. Dans un souci de protection des données personnelles, TIGNES DEVELOPPEMENT se réserve la faculté de demander à la personne un justificatif d'identité avant de répondre à cette demande.

Enfin, la personne dont les données sont traitées peut adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) si elle estime que ses droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont les suivantes : CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, France – Tél. : +33 (0)1 53 73 22 22 – Fax : +33 (0)1 53 73 22 00 – Site internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

Par ailleurs, la personne dont les données sont traitées peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet <https://www.bloctel.gouv.fr>.

## **ARTICLE 14. COMMUNICATION DES CONDITIONS DE VENTE ET DU DETAIL DE LA COMMANDE**

Le Client peut obtenir le détail de cette commande, ainsi que les Conditions de Vente applicables à la date de cette commande.

Pour cela, le Client doit adresser une demande à la TIGNES DEVELOPPEMENT aux coordonnées indiquées à l'article 17.

#### **ARTICLE 15. DEMANDES ET RECLAMATIONS**

Le Client peut adresser toute demande ou réclamation concernant le traitement de ses données personnelles : [forfaitsaisontd@tignes.net](mailto:forfaitsaisontd@tignes.net)

#### **ARTICLE 16. DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES DIFFERENDS**

Les Conditions de Vente sont régies par le droit français.

En cas de différend entre le Client et TIGNES DEVELOPPEMENT relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des Conditions de Vente, le Client a la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges :

- Auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV Médiation Tourisme Voyage – Tél. : +33 (0)1 42 67 96 68 – Courriel : [info@mtv.travel](mailto:info@mtv.travel)) selon les modalités fixées sur le site internet <https://www.mtv.travel> et dans un délai maximal d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de TIGNES DEVELOPPEMENT ;
- Ou avoir recours à la plateforme de règlement en ligne des litiges mise en place par la Commission européenne, accessible sur le site internet <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

A défaut de règlement amiable et quelle que soit l'origine du conflit, les différends relatifs à la validité, l'exécution ou l'interprétation des présentes Conditions de Vente seront soumis aux tribunaux compétents, selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et notamment l'article R.631-3 du Code de la consommation et l'article 46 du Code de procédure civile.

#### **ARTICLE 17. CONTACT**

Identification du vendeur : TIGNES DEVELOPPEMENT  
Siège social : La Marlière, BP 51 – 73321 Tignes Cedex  
Capital social de l'entreprise : 762 245,09 euros  
Numéro de RCS : n° 349 231 068 R.C.S. Chambéry  
Numéro de TVA intracommunautaire : FR96349231068  
Téléphone : 04 79 40 04 40  
Email : [forfaitsaisontd@tignes.net](mailto:forfaitsaisontd@tignes.net)